

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 17 MAI 2018

Paris La Défense, le 17 mai 2018 – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans, réunie le 17 mai 2018 au Centre de conférences Cœur Défense, a approuvé l'ensemble des 23 résolutions qui lui étaient soumises par le Conseil d'Administration. Le résultat du vote sera disponible dans les prochains jours sur le site internet de Nexans à l'adresse www.nexans.com/ag2018.

Les actionnaires ont en particulier approuvé les résolutions portant sur le renouvellement des mandats d'administrateurs de Véronique Guillot Pelpel, administrateur indépendant et de Fanny Letier, proposé par l'actionnaire Bpifrance Participations, et la nomination d'Anne Lebel, administrateur indépendant, pour une durée de quatre ans.

En outre, l'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 0,70 euro par action, qui sera détaché le 22 mai 2018 et mis en paiement le 24 mai 2018.

A cette occasion, Georges Chodron de Courcel, Président du Conseil d'administration, a rappelé l'unanimité du Conseil pour exprimer sa confiance dans l'avenir du Groupe et sa détermination à porter les projets de Nexans avec ambition.

Une version différée de l'Assemblée Générale, en français et anglais, sera prochainement disponible sur le site Internet www.nexans.com.

Calendrier financier

26 juillet 2018 : Résultats du premier semestre 2018

8 novembre 2018 : Information financière du troisième trimestre 2018

À propos de Nexans

Leader mondial des solutions de câblage et de connectivité avancées, Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de produits de haute qualité et des services novateurs. Depuis plus d'un siècle, Nexans se démarque par sa capacité d'innovation qui lui permet de tracer aux côtés de ses clients un avenir plus sûr, plus intelligent et plus fructueux. Aujourd'hui acteur de la transition énergétique et de la croissance exponentielle du volume des données, le groupe Nexans accompagne ses clients dans quatre principaux domaines d'activités : Bâtiment et Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre), Télécommunications & Données (notamment la transmission de données, les réseaux de télécommunications, les centres de données géants (*hyperscale*), les solutions de câblage (LAN) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).

La Responsabilité Sociale d'Entreprise est au cœur des principes appliqués par Nexans dans ses activités et ses pratiques internes. En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur telles que Europacable, la National Electrical Manufacturers Association (NEMA), la Fédération Internationale des Fabricants de Câbles (ICF) ou le Conseil international des grands réseaux électriques (CIGRÉ), pour n'en mentionner que quelques-unes.

Fort d'une présence industrielle dans 34 pays et d'activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros.

Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com

Pour tout renseignement complémentaire :

Communication Financière

Michel Gédéon

Tel : +33 (0)1 78 15 05 41

e-mail : michel.gedeon@nexans.com

Marième Diop

Tel : + 33 (0)1 78 15 05 40

e-mail : marieme.diop@nexans.com

Communication

Paul Floren

Tel : + 33 (0)1 78 15 04 78

e-mail : paul.floren@nexans.com

Angéline Afanoukoe

Tel : + 33 (0)1 78 15 04 67

e-mail : angeline.afanoukoe@nexans.com